

Un rendez-vous à
ne pas manquer !

Lundi 1^{er} juin, 15 h

Assemblée générale annuelle de la Corporation
Précédée d'une formation cybersécurité et IA (60 min)
ainsi que d'un panel sur le sujet (30 min)

Réservez votre place dès aujourd'hui

Invitation à l'Assemblée générale annuelle

La Corporation de services du Barreau du Québec invite les avocats dûment inscrits au *Tableau de l'ordre du Barreau du Québec* et les utilisateurs de ses services à assister à son assemblée générale annuelle **le 1^{er} juin 2026, en mode virtuel**. L'AGA sera précédée d'une formation sur la cybersécurité et l'IA* qui sera présentée par Me Judith Guérin et Me Émilie Chevrier du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec, ainsi que d'un panel de discussion.

Horaire

15 h : Formation

16 h : Panel de discussion

16 h 30 : AGA

*À noter que cette formation ne remplace pas la formation obligatoire du Barreau du Québec *Encadrer l'IA générative dans la pratique du droit : repères déontologiques et professionnels*.

Tout membre actif ou à la retraite du Barreau du Québec et membre de la magistrature qui détient des parts dans les Fonds de placement du Barreau du Québec, des contrats d'assurance avec les partenaires de la Corporation ou qui utilise une application Web de la Corporation est membre de la Corporation et peut voter à l'Assemblée.

Avez-vous des commentaires que vous aimeriez partager ou des questions que vous aimeriez poser ? Vous pouvez nous les soumettre dans le formulaire ci-dessous d'ici le 25 mai, 16h00, afin qu'elles puissent être traitées lors de l'AGA.

[Avis de convocation](#)

[Inscription](#)

[Questions et
commentaires](#)

[Procès verbal 2025](#)